

M .LAMIREAU Thierry
39, rue de Verdun
Résidence « Le Savoiroux »
74150 RUMILLY

RUMILLY, le 30 octobre 2008

Tél fixe : 04 50 23 22 99
Tél portable : 06 32 18 94 37
Email : t.lamireau@free.fr

Auteur du film « URANIUM EN LIMOUSIN »

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Les vaches pondent des œufs
Les poules ont des dents
Les déchets RADIOACTIFS
En LIMOUSIN et ailleurs
Sont SANS DANGER...**

Ou comment redire quelques vérités oubliées.

En France, l'extraction de l'uranium destiné aux centrales nucléaires a engendré plus de **60 millions de tonnes de déchets radioactifs qui contiennent encore 80% de l'activité radioactive initiale**. Environ 200 sites d'extraction d'uranium ont été exploités sur 25 départements.

Plus de 70 000 tonnes d'uranium ont été extraites entre 1946 et 2001. Les principaux gisements se situaient dans le LIMOUSIN, le FOREZ, la VENDEE, la LOZERE et l'HERAULT.

De nombreux rapports ont montré une pollution majeure des eaux, des sols et de l'air (gaz radioactif radon) dans toutes ces régions à cause de l'exploitation de l'uranium.

L'on trouve, sur et dans ces sites, toutes sortes de produits radioactifs et chimiques : les déchets des mines, des matériaux contaminés de centrales nucléaires, des déchets militaires, de l'uranium « appauvri », etc.

L'activité de l'uranium 238 est en moyenne de 40 Becquerels par kilogramme dans l'écorce terrestre, 200 Bq/kg dans un granite « classique » et de l'ordre de 25 000 Bq/kg dans un minerai dont la teneur en uranium est de 0,2%.

Toucher à « l'équilibre séculaire » par l'extraction et l'exploitation du minerai uranifère puis de l'uranium conduit à manipuler des substances radioactives qui ont des caractéristiques très pénalisantes en termes de radioprotection. Ce sont, en effet, des radionucléides dits à très longue période : 4,5 milliards d'années pour l'uranium 238, 345000 ans pour l'uranium 234, 76000 ans pour le thorium 230, 1600 ans pour le radium 226 par exemple.

Libéré en grande quantité par l'activité minière, le gaz Radon 222 peut parcourir des milliers de kilomètres en quelques jours sans jamais trop s'éloigner de la surface du sol à cause de sa pesanteur. Le radon sort aussi en grande quantité des montagnes de résidus miniers (les « stériles » dit AREVA/COGEMA) radioactifs entassées à proximité des mines.

Le radon se désintègre en sous produits appelés les produits de filiation. Absorbées par le corps, ces substances peuvent provoquer des cancers, des maladies du sang, des problèmes cardio-vasculaires, des troubles rénaux, des problèmes de reproduction, etc.

Le radium 226 est un autre sous produit de l'uranium en désintégration. C'est un métal lourd radioactif. **En dépit de son caractère dangereux, il est rejeté en totalité dans les résidus miniers alors qu'il est classé «très radiotoxique».** Le plomb 210 et le polonium 210 figurent parmi les radionucléides les plus radiotoxiques par ingestion (égale ou supérieure à celle du plutonium 239). Le thorium 230 se trouve dans la liste des radionucléides les plus radiotoxiques par inhalation (égale ou supérieure à celle du plutonium 239).

Le CEA, puis COGEMA/AREVA, fleuron du nucléaire français, sont parvenus, depuis le début de l'exploitation de l'uranium en France jusqu'à nos jours, à passer entre les gouttes de plus de 93 arrêtés préfectoraux et n'ont jamais écopé du moindre procès-verbal en matière d'environnement !

L'histoire de l'uranium en France (et ailleurs) est l'histoire d'une odieuse supercherie.

Face à l'arrogance de COGEMA/AREVA, devant la complicité de l'Administration, confronté à la frilosité, l'ignorance, la culpabilité des élus locaux qui restent dans une culture ancienne du secret « moins on parle des sites miniers radioactifs, mieux c'est », obligé de constater que les médias nationaux et l'Etat font l'impasse sur un dossier majeur de Santé Publique, **il faut redire et dénoncer ce qui se passe encore actuellement.**

Alors que des Associations de défense de l'environnement indiquent comme COGEMA « que le risque pour l'homme est quasiment inexistant », alors que d'autres Associations s'inquiètent de pollutions futures liées aux stockages de déchets radioactifs comme les déchets « faiblement » radioactifs « à vie longue » (cf. les 3115 communes contactées par l'Administration française), il faudrait à nouveau prendre conscience que depuis l'après-guerre, et ce pour encore des milliards d'années, des régions françaises et les sites miniers de nombreux pays étrangers subissent une pollution majeure alors même qu'aucune étude épidémiologique n'a encore été réalisée sur les populations !

En France, le GEP, Groupe d'Expertise Pluraliste, a été officiellement créé fin 2005.

Le GEP LIMOUSIN est composé de divers groupes de travail composés de multiples membres appartenant à l'Administration, à l'Institut national de Veille Sanitaire, COGEMA/AREVA, à quelques Associations ou nommés pour leur appartenance à des organismes étrangers.

Le GEP a été constitué à la demande des ministres en charge de l'environnement, de la santé et de l'industrie.

L'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire) collabore activement aux travaux dont des rapports d'étape en 2007 et 2008 ont retransmis certaines informations.

Je cite volontairement un long passage du document de l'IRSN :

« Les résultats obtenus ont conduit à proposer des pistes d'améliorations du système de gestion et de maîtrise des impacts envisagé par AREVA NC dans le cadre de la surveillance à moyen terme des sites. Ces pistes ont été déclinées en actions de réduction des impacts à court terme, en actions de surveillance et en actions liées au besoin de connaissance. Parmi les actions de réduction des impacts, on peut citer la réduction des rejets non canalisés et plus particulièrement ceux issus du lessivage des stériles miniers déposés en bordure de cours d'eau ou encore la mise en œuvre de traitements pour réduire la teneur en uranium dans les rejets. Concernant la surveillance, des propositions ont été faites pour répondre à trois types d'objectifs : accroître la connaissance sur l'écoulement des eaux au sein des entités minières (galeries des travaux miniers souterrains, mines à ciel ouvert, ruissellement,...), suivre les rejets et les impacts associés en termes de marquages environnementaux et enfin acquérir des données nécessaires pour la réalisation des calculs d'impact. Dans son analyse critique, l'IRSN s'est également attaché à évaluer la méthodologie retenue par AREVA NC pour caractériser l'impact des anciens sites miniers du LIMOUSIN sur les populations.

De ce point de vue, l'examen des hypothèses et données utilisées par AREVA NC conduit à recommander tout d'abord un recentrage de l'effort de surveillance sur les données réellement pertinentes. Ainsi, la surveillance de la radioactivité des eaux potables distribuées dans les villages voisins des sites miniers, telle qu'envisagée par AREVA NC, n'apparaît pas toujours justifiée et les mesures correspondantes pourraient être abandonnées à condition de confirmer de façon indiscutable que les points de captage d'alimentation en eau potable se situent à l'abri de toute influence des sites miniers. A contrario, la surveillance effectuée sur les denrées alimentaires produites localement nécessite d'être renforcée.

Une amélioration de la précision des mesures et une meilleure représentativité et reproductibilité des prélèvements s'avèrent pour cela indispensable.

En complément, l'IRSN considère également nécessaire d'accompagner systématiquement les calculs de dose effectués par des analyses de sensibilité prenant notamment en compte les incertitudes associées aux mesures. Le recours à la modélisation pourrait par ailleurs être utile pour compléter la démarche.

Enfin, l'analyse du Bilan Décennal Environnemental par l'IRSN a montré que la caractérisation de l'impact environnemental pouvait être nettement améliorée en préférant la surveillance des écosystèmes aux contrôles de radioactivité dans les végétaux et par l'application de la méthodologie innovante d'évaluation du risque à l'environnement développée dans le cadre du programme de recherche européen ERICA ; auquel a contribué l'IRSN en partenariat avec d'autres organismes de recherche étrangers. »

Comme tout ceci est si joliment dit !

Cela équivaut à dire que COGEMA/AREVA a travaillé comme elle l'a voulu, en autocontrôle, comme un porc, sans aucune considération de l'environnement, des eaux, des sols, de l'air, des mineurs et des populations !

Point zéro : tout est faux depuis le départ !

Alors que la dernière mine a fermé en 2001 en LIMOUSIN, il a fallu attendre 1990 pour qu'une Loi oblige l'exploitant à déterminer le point zéro, c'est-à-dire le niveau de radioactivité « naturelle » en surface avant l'exploitation qui a commencé en 1946 !

« Nous n'avons pu obtenir de la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) aucun dossier scientifique concernant l'établissement des niveaux naturels de référence » (Synthèse rapport CRIIRAD 1992, page 9).

En l'absence de point zéro initial, COGEMA a choisi une station de référence en dehors de la division minière (RILHAC RANCON) avec un « point chaud » (lieu de forte radioactivité) pour dire ensuite que l'exploitation de l'uranium a diminué la radioactivité dans la région !...véritable tricherie évidemment.

Le même rapport CRIIRAD dit : « L'évaluation de l'impact sanitaire autour des sites, qu'il s'agisse de l'exposition externe ou des risques liés à l'inhalation de radon 222 ou des poussières radioactives conduit à des résultats en parfaite contradiction avec les mesures transmises à la DRIRE par COGEMA. »

En clair, qu'a donc fait COGEMA/AREVA... ?

COGEMA a fourni de fausses mesures, effectué des mesures sur site non pertinentes, déplacé des stations de mesure pour éviter le suivi dans le temps, fait disparaître des résultats embarrassants, laissé croire que l'impact est négligeable, pratiqué des moyennes pour éviter les mauvais résultats et diluer l'impact, et n'a pas installé des stations de mesure aux points compromettants pour éviter les comparaisons.

C'est, en fait, ce qui est décrit dans le rapport de l'IRSN en cette année 2008 !

Soyons donc clair : les travaux du GEP se basent principalement sur des analyses de COGEMA/AREVA ou sur des documents réalisés en autocontrôle par COGEMA et remis à la DRIRE. Les petites magouilles inutiles, à vouloir vider le lac touristique de SAINT-PARDOUX (près de LIMOGES) et curer un peu les sédiments radioactifs pour les rejeter dans l'ancienne mine de BELLEZANE, à dévier certains cours d'eau, à enlever (un peu) les sédiments radioactifs dans les réserves d'eau de la ville de LIMOGES, ne servent strictement à rien. Les problèmes reviendront plus tard puisque, par gravitation et situation des courbes de niveau, les mines d'uranium sont au-dessus de tous les autres lieux !

Cela ne sert qu'à faire réélire certains élus ou à COGEMA/AREVA de tremper dans des arrangements administratifs pour afficher une image « clean » avec des certifications dites « ISO » qui, bien sûr, ne reflètent absolument pas la réalité.

Toutes ces CLI et ce GEP ne servent à rien puisqu'il n'y aura jamais d'investigations in situ fines et précises sur tous les anciens sites miniers d'uranium.

Ce GEP n'est là que pour endormir les consciences, tranquilliser la population et arroser financièrement ses participants en faisant croire que ces derniers ont bien travaillé.

Ces organismes sont une véritable mascarade. Il est trop tard pour réparer les erreurs car ce qui est dans les eaux, les sols et l'air est là pour des millions d'années et parce qu'aucun moyen de signalement pérenne de ces pollutions majeures n'existe pour être sérieusement transmis à l'échelle de ces millions d'années.

Journalistes, citoyens, militants, vous faites fausse route : les inconsciences du passé ne peuvent être corrigées.

Morceler le traitement des pollutions radioactives et chimiques est une erreur ; ne pas traiter toutes les parties en même temps du nucléaire dans le Monde amènera le Genre Humain à sa perte.

Méfions-nous de ceux qui aujourd'hui se présentent en gestionnaires rigoureux pour demain alors que nous devons faire face à leur catastrophique imprévoyance d'hier.

Thierry LAMIREAU

